

Lettre aux habitants de Montmin,

Histoire complétée d'une fermeture d'Ecole annoncée,

Je lis ce jour le courrier de Monsieur le Maire de Talloires-Montmin en date du 20 mars distribué dans toutes nos boîtes à lettres et qui présente l'histoire de la très probable fermeture de l'école de Montmin à la rentrée 2017/2018.

Faut-il s'en réjouir ou être fataliste, je ne sais, mais je ne peux accepter de ne rien dire de l'histoire de cette fermeture qui nous est proposée de manière bien incomplète.

Dans ce domaine comme dans d'autres très actuels, il serait bien venu de dire les choses dans leur entière vérité ce que je me dois de faire en tant qu'encore Délégué de l'Education Nationale pour quelques mois.

Revenons aux années fastes 2013 et 2014 :

- effectifs de l'école 2013/2014 : **26** enfants pour 2 classes
- effectifs de l'école 2014/2015 : **28** enfants pour 2 classes

Rappelez-vous : le ministre de l'Education de l'époque décidait de la modification des rythmes scolaires (décret de janvier 2013) applicable à la rentrée de septembre 2013 ou par dérogation **à la rentrée de septembre 2014** ce qui avait été adopté pour Montmin.

A la même époque, en Mai 2014, nous étions appelés à renouveler l'équipe municipale.

Quel rapport me direz-vous ?

Très simplement l'équipe municipale sortante et non candidate à sa réélection n'avait pas lancé les nécessaires mesures d'accompagnement des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014 (quid des emplois du temps des après midi à moitié libérés par exemple) tandis que la nouvelle équipe réclamait du temps pour mettre en place cette réforme.

1^{er} Résultat : des parents confrontés à cette inorganisation patente, prirent les devants en inscrivant leurs enfants dans d'autres écoles pour la rentrée suivante afin de régler les inévitables problèmes d'intendance créés par un bouleversement scolaire pas maîtrisé. Puis d'autres parents prévoyant une baisse d'effectif et refusant que leur enfant fréquente une classe unique firent de même.

2^{ème} Résultat : l'enclenchement d'une dynamique irréversible avec la fermeture d'une classe à la rentrée 2015/2016 (sont restés inscrits **9 enfants** en septembre 2015).

Bien que certains se soient mobilisés auprès de l'Administration, dans la presse ou auprès des parents, les enfants enlevés de l'école ont poursuivi leur route sous d'autres cieux et lutter contre ce courant a relevé d'une mission impossible.

Trouver des enfants *remplaçants* pour l'école de Montmin aurait signifié avoir plus de logements disponibles et/ou attractifs pour de nouveaux arrivants !

A la rentrée 2015/2016, l'école de l'encore-commune de montagne de Montmin a été autorisée à continuer de vivre en attendant des jours meilleurs qui malheureusement ne sont jamais venus (**toujours 9 enfants cette année**).

Enfin est venue encore assombrir ce tableau la fusion de Montmin et de Talloires qui a précipité les choses en ce que les effectifs scolaires des 2 anciennes communes ont été globalisés, ce qui a fait apparaître un sous-effectif global pour une nouvelle commune qu'on ne pouvait plus qualifier de commune *de montagne* avec son petit privilège de conserver une classe à faible effectif.

En **janvier** de cette année le Directeur Académique a donc logiquement indiqué au Maire de Talloires Montmin qu'il était envisagé de fermer une classe sur la nouvelle commune, à charge pour le Maire de lui faire savoir s'il était préférable de fermer une classe à Montmin (donc l'école) ou de fermer une classe à Talloires centre.

Le 31 janvier dernier le Maire de Talloires a pris l'avis d'un Conseil d'Ecole extraordinaire réuni à l'école de Talloires ! (impossible de fermer une classe à Talloires centre).

A la suite, le 15 février, le Directeur académique a prononcé l'arrêt fatidique pour l'école de Montmin..... sous réserve d'un comptage favorable en septembre prochain qui relève du miracle, de la naïveté ou pire de l'indécence. Peut-on croire que les parents survivants vont attendre le jour de la rentrée pour savoir où seront scolarisés leur enfants ?

Comme le rappelle notre Maire *Obtempérer* (= *se soumettre*, dicit le dictionnaire) il le faut, peut-être, mais dire l'entière histoire de ce gâchis il le faut aussi et sûrement car rappelons-nous qu'il y a toujours assez d'enfants à Montmin qui auraient pu continuer à faire résonner la cour.

Inutile de chercher des coupables. Des responsables suffiront et chacun se reconnaîtra.

L'histoire retiendra dans ses archives les noms des Maires associés à cette fermeture.